



Ordre du jour

Ordre du jour de la réunion régulière tenue le 7 Mars 2022 à 19h00

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 7 février 2022;
5. Acceptation des états financiers 2021;
6. Appel d'offre pour la réfection de la rue Principale, Rang des Lacs et d'un mur sur de la Forêt;
7. Adoption du rapport des dépenses concernant l'entente incendie avec la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs pour 2021 ;
8. Demande d'autorisation de passage et d'affichage temporaire pour le Grand Cycliste et le Granfondo de Charlevoix qui aura lieu le 12 juin 2022;
9. Programmation pour TECQ 2019-2023;
10. Modifié la résolution 2019-10-4378 concernant le comité des mesures d'urgences;
11. Inscription au congrès des directeurs généraux 2022;
12. Tarification pour le terrain de jeux 2022;
13. Location d'un chapiteau;
14. Avis de motion et présentation du projet du règlement remplaçant le code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts;
15. Élections municipales du 1 mai 2022- délégation de pouvoir au président d'élection d'engager des dépenses et du déboursé de la rémunération du personnel d'élections;
16. Varia;
17. Comptes à ratifier de février 2022;
18. Comptes à payer de février 2022;
19. Salaires du mois de février 2022;
20. Rapport du maire, des conseillers et des conseillères;
21. Période de questions allouée aux contribuables;
22. Levée de l'assemblée.